MANDAT 2014-2020

Permanence du Maire et des adjoints

Jours	Horaires	Nom-Prénom	Délégations
LUNDI matin	9 h 00 – 12 h 30	MONTAIGUE Didier Premier adjoint	Fonctionnement des services techniques (entretien bâtiments communaux, voirie, espaces verts et fleurissement), Camping, Assainissement collectif, Sécurité, Eclairage public
MARDI matin	9 h 30 – 12 h 30	LANTERNIER Tatiana Deuxième adjointe	Fonctionnement du service jeunesse (accueil périscolaire, centre de loisirs, centre de vacances, ateliers périscolaires, aides aux devoirs) Affaires scolaires, restaurant scolaire, Petite enfance, social, Urbanisme, suivi du PLU, PPRI, PPRN
JEUDI après-midi	14 h 00 – 18 h 00	COUSIN Didier Troisième adjoint	Affaires sportives comprenant les équipements sportifs intérieurs et extérieurs (sauf bâtiments), le centre aquatique, les associations sportives et évènements sportifs.
VENDREDI matin et après-midi	10 h 00 – 12 h 00 14 h 00 – 16 h 00	BAGOT Patrick	MAIRE

Mis à jour le 30/01/2020